



Bulletin de liaison CGT des salariés du Notariat

A diffuser au personnel – merci

LE 9 AVRIL 2015 : NOUVELLE MOBILISATION CONTRE LE PROJET DE LOI MACRON

Après usage de l'article 49-3 à l'Assemblée Nationale, le projet de loi Macron va venir en débat au Sénat :

NE BAISSONS PAS LES BRAS

Même amendé par l'Assemblée Nationale, ce projet n'est pas acceptable :

- Nous ne voulons pas de la liberté d'installation ni des pouvoirs exorbitants donnés à l'Autorité de la concurrence qui traitera le notariat comme un service marchand.
- Nous ne voulons pas de l'ouverture du capital des sociétés qui livrera le notariat à la finance et aux marchés.
- Nous ne voulons pas d'un tarif abaissé ni de la libéralisation des remises d'émoluments au profit des plus riches, qui provoqueront des licenciements.
- Nous ne voulons pas d'une péréquation interprofessionnelle, elle doit être interne au notariat.

Suppressions d'emplois, baisse des salaires, dégradation des conditions de travail, mise en péril de la CRPCEN
Conséquences pour les salariés du notariat du projet de loi Macron
NOUS N'EN VOULONS PAS

C'est pourquoi les syndicats CGT, FO, FSU et SOLIDAIRES ont pris l'initiative d'une journée de grève et de manifestation le 9 avril 2015. Nous devons être nombreux pour peser sur cette loi qui ne doit pas passer.

**TOUS ENSEMBLE LE 9 AVRIL 2015 POUR LE RETRAIT DU PROJET DE LOI
MACRON - RDV 13h PLACE D'ITALIE JUSQU'AUX INVALIDES**

Pour nous aider à vous défendre, Adhérez et faites adhérer à la CGT !

Nom : Prénom :

Office notarial :

Téléphone : Courriel :@.....

A retourner à la Fédération des Sociétés d'Etudes à l'adresse ci-dessous

Sociétés
d'études

la
cgt

Fédération CGT des Sociétés d'études – Secteur Notariat – case 421 – 263 rue de Paris 93
514 Montreuil Cedex— www.soc-etudes.cgt.fr Tél. 01.55.82.89.44– Fax 01.55.82.89.42– E-
mail : fsetud@cgt.fr